



Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 27 mars 2023** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Ecopasseur - rapport d'activité 2022 - approbation
4. PV de vérification de caisse de Mme la Receveuse régionale - Prise de connaissance
5. Rapport de rémunérations des mandataires pour l'année 2022
6. Modification de la composition de la CLDR - approbation
7. ADL - Convention de partenariat - approbation
8. Assemblée générale IMIO - approbation des points à l'ordre du jour
9. Règlement complémentaire de circulation - stationnement des véhicules rue Remikette - approbation
10. Plaine de jeu - projet pédagogique et règlement d'ordre intérieur - approbation
11. Placement d'un nouveau câblage informatique pour les services de l'administration communale - du CPAS et de la Police - cahier des charges - approbation
12. Acquisition d'un système de pointage - cahier des charges - approbation
13. Acquisition d'un terrain à Borlez - approbation
14. Acquisition d'une balayeuse-ramasseuse pour le service voirie - cahier des charges - approbation
15. Personnel communal - accession à la pension de retraite - Surveillante scolaire

Huis Clos

16. Personnel - Auxiliaire professionnelle - Engagement

La Directrice générale,

Mme Jacques V

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

M Cartuyvels E